

DU

Aromathérapie

[Responsable](#)

Pr Anne-Claire OFFER, Professeur des Universités, Pharmacognosie, UFR des Sciences de Santé
Dijon

Coresponsables

Dr Marie-Alexandra SOLARI, Docteur en pharmacie

Dr Olivier TISSOT, Docteur en pharmacie, Pharmacien d'officine

Dr Mathieu GUERRIAUD, Docteur en pharmacie

[Présentation](#)

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Un nombre croissant de patients souhaitent avoir recours à l'aromathérapie, en prophylaxie, en traitement, en soins de support, et sollicitent les professionnels de santé à cet égard.

La formation "DU Aromathérapie" apporte aux professionnels de santé les connaissances scientifiques et compétences spécifiques leur permettant de répondre à ces demandes et d'élaborer un projet d'utilisation de l'aromathérapie pertinent et sécuritaire.

Objectifs de la formation

Identifier une huile essentielle de qualité

Définir :

- l'activité d'une huile essentielle en fonction de sa composition chimique
- les posologies usuelles
- les contre-indications à l'emploi

Conseiller et prescrire des huiles essentielles sur la base d'études publiées :

- chez l'adulte
- chez l'enfant
- dans les pathologies les plus fréquemment rencontrées

Organisation pédagogique

55 heures d'enseignement sur 1 année universitaire.

Pratique pédagogique

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- 7 heures en *e-learning*
- 13 heures de travail personnel (rédaction d'un cas clinique et d'un mémoire)
- 35 heures en présentiel (1 semaine)

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

Modules en *e-learning*

- Comment définir une huile essentielle
- Historique du traitement par les huiles essentielles
- Les plantes à essences
- Les molécules présentes dans les huiles essentielles
- Les critères de qualité d'une huile essentielle
- Comment utiliser les huiles essentielles
 - voies d'utilisation des huiles essentielles
 - formes galéniques : voie orale, voie cutanée
 - conseils et précautions d'emploi des Huiles Essentielles

Modules en présentiel

- Pharmacognosie
- Label de qualité
- Relation structure/activité
- Chémotype et toxicité
- Découverte du jardin botanique de l'UFR des Sciences de Santé
- Constitution d'une trousse de base
- Utilisation des Huiles Essentielles dans :
 - la dermatologie
 - la douleur

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- les pathologies digestives
- les pathologies respiratoires
- la pédiatrie
- les maladies métaboliques
- les soins palliatifs
- les troubles psychologiques
- le sport / la rhumatologie

Public

Docteurs en médecine

Docteurs en pharmacie

Préparateurs en pharmacie

Infirmières

Sages-femmes

Validation de la formation

- Examen écrit en fin de formation
- Rédaction d'un mémoire et d'un cas clinique

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Intervenants

Pr A-C. OFFER, Professeur des Universités, Pharmacognosie, UFR des Sciences de Santé Dijon

Dr O. TISSOT, Docteur en Pharmacie

Dr MA. SOLARI, Docteur en Pharmacie

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.